

POLICIERS ET CITOYENS AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

AGISSONS ENSEMBLE

Le Service de police de Granby, fier hôte du
SÉMINAIRE INTERSECTION/MSP



28-29 NOVEMBRE 2024

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

Québec

- École nationale de police
- Ministère de la Sécurité publique
- Société de l'assurance automobile



Centre
de services
à la communauté



Centre
de services
à la communauté



Centre
de services
à la communauté



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA



Desjardins
Caisse des policiers et policières



FRANCOPOL
www.associationfrancopol.com



PARTENAIRES

Policiers et citoyens au cœur des préoccupations :

Agissons ensemble !

La sécurité et la prévention de la criminalité sont des responsabilités partagées. Les policiers sont au cœur de défis sociaux complexes. Ils doivent intervenir au quotidien auprès d'une population présentant parfois plusieurs facteurs de vulnérabilité, pouvant être liés notamment à l'itinérance, la violence entre partenaires intimes, la santé mentale ou les statuts d'immigrations précaires.

Comme intervenant de premières lignes, les policiers doivent constamment s'adapter pour répondre à ces enjeux. Cette complexité n'est pas sans répercussion sur l'humain derrière l'uniforme.

Agissons ensemble dans la bienveillance et la concertation pour le bien-être de tous.



JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

| | |
|-------------------|--|
| 7 h 30 à 8 h 30 | Inscriptions, réseautage et visite des exposants |
| 8 h 30 à 9 h 00 | Cérémonie d'ouverture |
| 9 h 00 à 10 h 00 | Plénière 1 Prévention de la santé psychologique au travail en contexte policier |
| 10 h 00 à 10 h 30 | Pause, réseautage et visite des exposants |
| 10 h 30 à 11 h 30 | Plénière 2 La concertation au coeur du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale |
| 11 h 30 à 12 h 30 | Plénière 3 Qu'est-ce que l'extrémisme et quoi faire dans un contexte policier ? |
| 12 h 30 à 13 h 30 | Dîner |
| 13 h 30 à 14 h 30 | Ateliers multiples 1 à 5 |
| 14 h 30 à 14 h 50 | Pause, réseautage et visite des exposants |
| 14 h 50 à 15 h 50 | Ateliers multiples 1 à 5 |
| 15 h 50 à 17 h 45 | Déplacement et préparation pour le cocktail et gala |
| 17 h 45 à 18h 45 | Cocktail |
| 18 h 45 à 19 h 15 | Remise des prix Excellence Intersection, Sécurité routière et Jean Langevin |
| 19 h 15 à | Souper Gala |

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

| | |
|-------------------|--|
| 8 h 00 à 9 h 00 | Plénière 4 L'itinérance, une responsabilité partagée |
| 9 h 00 à 9 h 40 | Prix de la relève, présentation des lauréats 2024 |
| 9 h 40 à 10 h 00 | Pause, réseautage et visite des exposants |
| 10 h 00 à 11 h 45 | Plénière 5 Conférencier « surprise » |
| 11 h 45 à 12 h 15 | Faits saillants du Séminaire Intersection, Dévoilement du prochain hôte et conclusion |

PRÉSENTATION DES CONFÉRENCES

Plénière 1 : Prévention et sensibilisation du personnel de sécurité publique : dialogue sur la santé psychologique au travail

La Chaire de recherche UQTR-ENPQ en prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique est ancrée dans une volonté de partage de connaissances entre les milieux pratiques et la recherche. Elle permet de concentrer les efforts de recherche autour de problématiques auxquelles le personnel de sécurité publique est plus à risque d'être touché (détresse, stress, trouble de stress post-traumatique, fatigue de compassion), étant exposé fréquemment à des événements bouleversants, stressants et potentiellement traumatisants dans leur fonction.

Après avoir présenté brièvement la Chaire qu'elles codirigent, les deux conférencières discuteront des enjeux du personnel de la sécurité publique sur leur santé psychologique au travail, soient les manifestations péritraumatiques possibles, les besoins du personnel de sécurité publique en la matière et plus particulièrement ceux des policiers s'employant à oeuvrer dans une approche préventionniste, et finalement les ingrédients d'une trajectoire de soutien psychologique efficaces.

Conférencières : Annie Gendron, Ph. D. - ENPQ, Andrée-Ann Deschênes, MBA, Ph. D. - UQTR

Plénière 2 : La concertation au coeur du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale

La mise sur pied d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale était l'une des recommandations phare du rapport "Rebâtir la confiance" déposé en décembre 2020. À la suite de l'adoption de la Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale le 25 novembre 2021, d'importantes consultations ont mené à la mise en oeuvre du tribunal spécialisé et à son déploiement par projet pilote.

La présente conférence a pour objectif de présenter le tribunal spécialisé déployé actuellement dans 17 districts judiciaires et les mesures mises en place pour faciliter l'expérience des personnes victimes et pour mieux répondre à leurs besoins et à leur sécurité. Le modèle d'accompagnement prévu au tribunal spécialisé repose sur un important travail de concertation et de collaboration entre l'ensemble des acteurs sociojudiciaires, dont les corps policiers.

La présentation soulignera la contribution de ces partenaires clés et fera état des mesures mises en place ou à déployer relativement au travail policier. Les défis ainsi que les conditions de réussite permettant de déployer un tribunal spécialisé innovant qui répond à l'objectif de rebâtir la confiance des personnes victimes à l'égard du système de justice criminel seront également abordés.

Conférencières : Claudine Simon, criminologue - Coordonnatrice, volet accompagnement et collaborations ministérielles et intersectorielles, Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale - Ministère de la Justice du Québec

Plénière 3 : Qu'est-ce que l'extrémisme et quoi faire dans un contexte policier ?

Lors de cette conférence, nous explorerons une introduction à l'extrémisme, en distinguant clairement les crimes haineux de cette notion souvent liée. Nous plongerons dans les différentes interventions possibles, allant de l'enquête au renseignement, en passant par la prévention.

Nous examinerons également les signes à surveiller dans les discours et les comportements, et nous identifierons les pièges à éviter, tels que les symboles et les tatouages associés à l'extrémisme.

Enfin, nous mettrons en lumière les ressources disponibles dans ce domaine, des organismes de police aux organisations de santé mentale et aux agences d'information, soulignant ainsi l'importance de la collaboration multidisciplinaire dans la lutte contre l'extrémisme et les crimes haineux.

Conférencier : Marc Bellerose, Agent conseiller, Module incidents et crimes haineux, Service de police de la Ville de Montréal

Plénière 4 : L'itinérance, une responsabilité partagée

Le phénomène des personnes vivant en situation d'itinérance évolue constamment et il se complexifie. Il amène des défis importants de cohabitation dans les espaces publics. Réalité avec laquelle plusieurs services de police doivent maintenant composer. Comme policier nous sommes en premières lignes et nous devons gérer les attentes des citoyens et de nos administrations bien que nous ayons peu de moyens pour répondre aux besoins de ces personnes vulnérables. Pensons notamment au phénomène des campements qui nous bouscule et nous sort de notre zone de confort.

La responsabilisation des acteurs en itinérance et la mise en action en fonction des mandats de chacun peuvent être difficiles. La culture policière et la mentalité du gagnant font qu'on veut parfois tout régler par nous même ! Une réflexion sur ces enjeux, des pistes de solutions vers la responsabilisation et un partenariat efficace ainsi qu'un exemple de bonnes pratiques mises en œuvre à l'aéroport Montréal-Trudeau, voilà ce que nous vous proposons.

Conférencier : Laurent Dyke, Agent conseiller, Dossiers itinérance et LGBTQ2+, Service de police de la Ville de Montréal

Plénière présenté par la Caisse Desjardins des policiers et policières

Plénière 5 : Réussir, c'est servir pour s'accomplir

Merci à notre partenaire, « La Caisse Desjardins des policiers et policières » d'offrir cette conférence à nos participants.

La conférence abordera des thèmes essentiels tels que le travail d'équipe, la bienveillance entre collègues, la communication, la motivation et le leadership. Notre conférencier vedette partagera des connaissances précieuses sur ces sujets, offrant des conseils pratiques pour cultiver un environnement de travail positif et productif. Que ce soit en renforçant les liens entre les membres d'une équipe, en améliorant la communication interne, en stimulant la motivation individuelle ou en développant des compétences de leadership, cette conférence promet d'inspirer et de motiver les participants à atteindre leur plein potentiel professionnel.

Conférencier : Invité surprise

PRÉSENTATION DES ATELIERS

Atelier 1 : Projet UNIR, volet santé mentale : La psychose et les cadres juridiques

Le projet UNIR (Uniformiser Nos Interventions en Résolutions de problèmes) se veut une concertation avec les différents acteurs dans le milieu. Dans ce cas-ci, le milieu policier et les partenaires du réseau de la santé.

La présentation, qui se voudra interactive et dynamique, abordera les concepts utilisés pour construire un diagnostic et permettra de les appliquer aux maladies mentales comme la psychose.

Dans bien des cas, l'interface entre le monde légal et l'univers de la santé est souvent source de frustrations ou d'incompréhension tant pour les proches des personnes atteintes de maladie mentale que pour les policiers et les intervenants de la santé.

À la fin de la présentation, les participants comprendront sommairement les concepts menant à l'élaboration d'un diagnostic et verront comment cela s'applique à la psychose. Aussi, ils comprendront mieux les cadres juridiques civil et criminel qui balisent les interventions des différents professionnels. De plus, ils saisiront mieux les enjeux des décisions cliniques qui découlent de certaines interventions policières.

Conférencier : Dr André Delorme, psychiatre / Agent Martin Foisy - Service de police de Granby

Atelier 2 : Notre mission policière : votre sécurité !

Dans le cadre de cet atelier, une rétrospective terrain de l'outil « Notre mission policière : votre sécurité ! » sera présentée. L'équipe vous partagera les défis ayant teinté jusqu'à présent le parcours de diffusion de cet outil destiné aux personnes de la diversité ethnoculturelle. Le processus de développement sera aussi abordé et vous serez invité à partager vos expériences afin de bonifier cet outil préventif.

Conférencières : Marie-Hélène Perron, conseillère à la prévention de la criminalité, Sergente Mélanie Côté, coordonnatrice locale en police communautaire - Sûreté du Québec

Atelier 3 : Programme d'accompagnement justice et santé mentale + (PAJ-SM+), Le justifiable au cœur de l'intervention

Le Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) offre un traitement judiciaire adapté à la réalité des personnes aux prises avec différentes vulnérabilités s'apparentant à un trouble de santé mentale ou d'utilisation de substance qui font face à la justice.

La personne accusée qui intègre le PAJ-SM est accompagnée tout au long du processus judiciaire par un intervenant du réseau de la santé et des services sociaux qui assure le suivi du plan d'intervention de la personne mis en place en collaboration avec les acteurs de la justice. Ce programme novateur vise à freiner le phénomène des portes tournantes et permet la collaboration et la concertation des milieux de la sécurité publique, de la justice et de la santé et des services sociaux au bénéfice de la personne vulnérable.

Conférencières : Me Marie Trahan – Ministère de la Justice, Cinthia Prince, conseillère en psychiatrie légale responsable du dossier des PAJ-SM - Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Atelier 4 : Projet « Alice »

Le site universitaire d'Alma à Louvain-en-Woluwe est un environnement diversifié et dynamique, mais cette diversité amène aussi des préoccupations telles que les violences sexuelles, le harcèlement de rue et le sexisme. Pour y faire face et soutenir les victimes, la zone de police Montgomery a initié un projet de sensibilisation et de soutien. Travaillant en étroite collaboration avec un OSBL et l'association de représentants des étudiants, l'AGL Woluwé, ce projet, longtemps priorisé par l'AGL sans plan d'action concret, se divise en deux parties majeures :

1. ****Sensibilisation et information sur le terrain** :**
En partenariat avec l'ASBL « Touche Pas A Ma Pote (TPAMP) », ce volet aborde les questions de sexisme et de harcèlement de rue.
2. ****Service de taxi gratuit** :**
Destiné aux victimes de violences sexuelles récentes (moins de 7 jours), ce service assure leur transport sécurisé vers le Centre de Prise en charge des Violences sexuelles (CPVS).

Cet atelier vous démontrera de façon concrète cette approche auprès des victimes

Conférencier : Inspecteur Rudy Vlasselaer, Zone de police Montgomery, Belgique

Atelier 5 : La police de proximité : des pratiques et conceptions diversifiées

La police de proximité a trente ans. Elle se décline, selon le cas, dans des unités corporatives, de soutien ou de surveillance du territoire. Elle s'ancre dans une diversité de pratiques et s'est parfois avéré difficile à implanter.

Utilisant la métaphore du cycle de vie, nous réfléchissons aux constats à faire à son propos, alors qu'elle atteint le stade de l'âge adulte. S'intègre-t-elle complètement à l'organisation policière? Faut-il considérer la police de concertation comme sa grande sœur ou sa petite-fille ?

Cet atelier vise à démystifier les nombreux modèles que recouvre le terme de police de proximité ainsi que ses plus récentes déclinaisons. Cela permettra d'esquisser les avantages et les inconvénients de différents modèles, suggérant qu'il serait utopique de privilégier un modèle unique. Les réalités municipales exigent un modèle qui soit adapté à leurs différentes réalités démographiques, sociales, etc.

Conférencières : Stéphanie Gagnon, professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique et membre fondatrice du GRÉGP (Groupe de recherche en éthique et gouvernance policière).